

VILLE DE DIEPPE

Mise à disposition d'emplacements de vente ambulante sur le domaine public communal

Avis de publicité

Objet : mise à disposition moyennant redevance d'occupation de d'emplacements sur le domaine public communal afin d'installer des structures de vente ambulante.

1. Emplacements déjà attribués :

Emplacements Dieppe/Neuville les Dieppe	surface	activité	Structure autorisée	borne électrique	Autorisation accordée
Grande Rue En partie centrale Au niveau du coiffeur Franck Provost	16 m ²	Vente ambulante d'articles de Paris	Étals et parapluie	oui	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Tous les jours sauf le samedi matin
Grande Rue Au niveau du Crédit Agricole	5 m ²	Vente ambulante pralines et nougâts	Étals et parapluie	non	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Tous les jours sauf le samedi matin
Grande Rue Place nationale à l'angle de la Grande pharmacie	5 m ²	Vente ambulante pralines et nougâts	Étals et parapluie	non	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Tous les jours sauf le samedi
Grande Rue Devant la bijouterie Schnelbach	5 m ²	Vente ambulante pralines et nougâts	Étals et parapluie	non	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Uniquement le dimanche
Grande rue au niveau du LCL	5 m ²	Vente ambulante de glaces	voiturette	oui	du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2018 Tous les jours sauf le samedi matin
Quai Henri IV Devant les Oratoriens	15 m ²	Vente ambulante d'articles de Paris et de pralines	Étals et parapluie	non	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Tous les jours
Quai Henri IV Devant les Oratoriens	15 m ²	Vente ambulante d'articles de Paris	Étals et parapluie	non	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Tous les jours
Puits Salé Face au Café des Tribunaux	12 m ²	vente ambulante de poissons	Étals et parapluie	oui	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Le mercredi et vendredi matin de 8h0 à 13h
Janval Carrefour Avenue Jean Jaurès et Rue Léon Rogé sur le trottoir	12 m ²	Vente ambulante de pizzas	camion magasin	oui	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Tous les jours à partir de 17h30
Neuville Les Dieppe Rue Leguyon Sur le parvis de Drakkar	12 m ²	Vente ambulante de pizzas	camion magasin	oui	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Tous les jours à partir de 17h30
Au Val Druel place Camille Saint Saëns	12 m ²	Vente ambulante de kebabs, sandwichs	camion magasin	oui	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Du lundi au vendredi à partir de 17h30
Place Nationale angle face à la « Mie câline »	10 m ²	Vente ambulante en restauration rapide	camion magasin	oui	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 sauf le samedi
Arcades de la Bourse	15 m ²	vente ambulante de fruits et légumes	Étals et parapluie	non	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018 Uniquement le dimanche

2. Emplacements restant à attribuer

Emplacements Dieppe/Neuville les Dieppe	surface disponible	activité	Structure autorisée	borne électrique	Durée de l'autorisation
Parvis du centre culturel Jean Renoir	15 m ²	Vente ambulante en restauration rapide	Camion magasin	non	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2018
Parvis de l'Hôtel de Ville	15 m ²	- Vente ambulante en restauration rapide	Camion magasin	oui	du 1er janvier au 31 décembre 2018
Parvis de l'Hôtel de Ville	120 m ² 10 m X 12 m	- Manège enfantin	Manège enfantin	oui	du 1er janvier au 31 décembre 2018

Une redevance d'occupation est due sur la base du tarif voté par le Conseil Municipal du 14 décembre 2017 ci-après :

Vente ambulante en ville – Tarifs forfaitaires mensuels

TARIFS 2018 (forfait par étal/camion et par mois)			
OBJET	1 à 10m²	Entre 10 et 15m²	> à 15 m²
Non alimentaire	40,00 €	57,00 €	77,50 €
Alimentaire	77,50 €		102,00 €
Alimentaire – 1 jour par semaine	40,00 €		60,00 €
Accès Electricité - Lumière par jour	1,65 €		
Accès Electricité - Lumière + froid par jour	2,30 €		

Les dossiers de candidature pour les emplacements disponibles peuvent être remis :

- en main propre à l'adresse suivante :

Direction de la Stratégie Commerciale, de l'Économie et du Tourisme
Service des occupations du domaine public, foires et marchés
7 boulevard de Verdun
76200 DIEPPE

- par courrier postal à l'adresse suivante :
à l'Hôtel de Ville BP 226 – 76203 DIEPPE CEDEX

- par voie électronique à l'adresse suivante : christine.maillard@mairie-dieppe.fr

Renseignements complémentaires : Direction de la Stratégie Commerciale, de l'Économie et du Tourisme – Service des Occupations du domaine public, foires et marchés - Tél. : 02 35 06 62 89 – Courriel :

helene.prevost@mairie-dieppe.fr